

POSTE : Technicienne / technicien en urbanisme (spécialisation en géomatique)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Directrice du Service de l'urbanisme

FONCTIONS :

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'urbanisme, le technicien en urbanisme sera responsable d'une variété de tâches relevant du service, notamment en ce qui a trait à la géomatique. Impliqué de près ou de loin dans tous les dossiers du service, certains volets précis lui seront confiés comme l'implantation et la mise à jour d'un logiciel de SIG sur le territoire, l'élaboration de plans, cartes et tous autres dessins nécessaires aux activités du Service de l'urbanisme et des Services techniques, la gestion des interdictions de stationner sur le territoire, les entrées surbaissées, etc.

De façon secondaire, le technicien en urbanisme supportera l'inspecteur municipal en effectuant certaines analyses et en émettant les permis et certificats relevant de l'urbanisme. Plus précisément, le technicien en urbanisme aura les responsabilités ci-dessous :

- Produire des cartes, des plans d'implantation ou tout autre support visuel en lien avec divers dossiers et projets;
- Réaliser des travaux d'inventaire, d'analyse et de mise à jour relatifs à l'aménagement du territoire;
- Participer à l'implantation et à la mise à jour du logiciel de SIG;
- Assurer la mise à jour cadastrale;
- Participer à la révision du plan d'urbanisme et à la réfection de la réglementation d'urbanisme;
- Supporter la direction du service à la préparation des rencontres du comité consultatif en urbanisme et de tout autre comité;
- Supporter l'inspecteur dans le cadre des tâches ci-dessous :
 - Reçoit et étudie toute demande de permis ou certificat relevant de sa compétence;
 - Émet tout permis ou certificat qui relève de sa compétence et dont l'application est de responsabilité municipale;
 - Veille au respect des exigences découlant des autres lois et règlements dont l'application est de responsabilité municipale;
 - Procède à l'inspection, sur le territoire de la municipalité, des permis ou certificats émis et intervient lors d'infractions à la réglementation;
 - Reçoit et assure le suivi des plaintes relatives à la réglementation municipale;
- Réaliser toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Détenir une technique d'aménagement et d'urbanisme, une technique en géomatique, une technique en architecture ou toute autre formation pertinente en lien avec la nature du poste;
- Expérience en géomatique;
- Expérience avec le logiciel AutoCad;
- Connaissance du cadre législatif en urbanisme au Québec;
- Être en mesure d'analyser des plans (architecture, plomberie, implantation, etc.);
- Être polyvalent et avoir de la facilité d'adaptation;
- Capacité à travailler en équipe;
- Avoir de l'entregent et posséder une facilité en service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie;
- Détenir un permis de conduire valide.

Conditions de travail

- Salaire et avantages sociaux selon convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, avant le **28 février 2014, à 16 heures** à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Ville de Plessisville
Technicienne/ technicien en urbanisme (spécialisation en géomatique)
1700, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec) G6L 1R3
À l'attention de : Monsieur Alain Desjardins, directeur général
Ou par courriel à : adesjardins@ville.plessisville.qc.ca

Offre d'emploi